



Volume 26, no 9

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-3795 | Télécopieur : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



Septembre 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville



Lundi au vendredi
8 h à 12 h
13 h à 16 h

Si une **urgence municipale** concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures de bureau, il vous est possible de joindre notre employé de garde au **poste 3648**.

Par contre, **si la situation n'est pas urgente**, veuillez laisser un message vocal au **poste 3600** et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Horaire des collectes pour septembre

Matières résiduelles
(déchets)

1^{er} septembre 2021
8 septembre 2021
15 septembre 2021
22 septembre 2021
29 septembre 2021

Matières recyclables

7 septembre 2021
21 septembre 2021

Avis public

Élection pour la Municipalité d'Yamachiche

Avis public est, par les présentes, donné aux électeurs de la municipalité d'Yamachiche par Mme Marie-France Boisvert, présidente d'élection, que :

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de maire;
- Postes de conseillers aux sièges no 1, no 2, no 3, no 4, no 5 et no 6.

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidatures, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Vendredi 17 septembre de 9 h à 15 h	Lundi 27 septembre de 16 h à 19 h
Lundi 20 septembre de 13 h à 15 h	Mardi 28 septembre de 13 h à 15 h
Mercredi 22 septembre de 13 h à 15 h	Jeudi 30 septembre de 13 h à 15 h
Vendredi 24 septembre de 9 h à 12 h	Vendredi 1 ^{er} octobre de 9 h à 16 h 30

Veuillez noter que vous avez la possibilité de planifier un rendez-vous avec la présidente d'élection en communiquant au 819 296-3795. Par ailleurs, si plus d'un candidat ou d'une candidate pose sa candidature à un même poste, il y aura élection :

- Vote par anticipation, le dimanche 31 octobre 2021 de 12 h à 20 h.
- Scrutin général, le dimanche 7 novembre 2021 de 10 h à 20 h.

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, Mme Janie Houle, et comme adjointe, Mme Sabrina Marcotte.

Pour toute information supplémentaire, nous demeurons disponibles.

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
HÔTEL DE VILLE

Donné à Yamachiche, ce 1^{er} septembre 2021
Marie-France Boisvert, présidente d'élection



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2021**
Yamachiche



Suivi de travaux

Travaux sur la rue Sainte-Victoire

Nous désirons vous informer que les travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie pour la rue Sainte-Victoire sont commencés depuis le 9 août dernier et se poursuivront pour les prochaines semaines afin de compléter le pavage de la chaussée, les bordures de rues ainsi que la réfection des terrains.

Nous sommes désolés de tout inconfort que ces travaux peuvent vous occasionner.



Avis de promulgation

Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021, les membres du conseil municipal ont adopté le *Règlement no 503 amendant le Règlement no 457 concernant la vitesse maximale des véhicules routiers sur le réseau routier municipal.*

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 août 2021, les membres du conseil municipal ont adopté le *Règlement no 504 décrétant un emprunt pour financer le programme d'aide prévu par le Règlement no 490.*

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ces règlements pourra en faire la demande, soit par téléphone au 819 296-3795 ou à l'adresse courriel hoteldeville@yamachiche.ca. Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Yamachiche, ce 2 septembre 2021

Marie-France Boisvert, directrice générale et secrétaire-trésorière

Service récréatif et sportif d'Yamachiche inc.

Programmation automnale

Nous désirons porter à votre attention que la période d'inscription pour les activités offertes dans la programmation automnale du Service des loisirs a commencé le 2 septembre dernier et se terminera le 13 septembre 2021.

Modalités d'inscription et de paiement

Toutes les inscriptions doivent se faire à la réception de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ou par la poste en utilisant le formulaire fourni à la page 14 de la programmation.

De plus, il vous est possible de payer par chèque, en argent comptant ou par virement Interac.

Informations importantes

- Après le 13 septembre 2021, à 16 h, un surplus de 5 \$ par cours choisi vous sera demandé.
- En cas d'annulation par le Service récréatif et sportif d'Yamachiche inc., les frais d'inscription vous seront remboursés. Autrement, il n'y aura aucun remboursement après le début des cours.
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sur les lieux de l'activité.
- Tous les cours sont payables lors de la période d'inscription.
- Aucun rappel ne sera fait avant le premier cours, à moins qu'il n'y ait un changement dans la programmation de l'activité.

